

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JANVIER 2017

L'an deux mille dix-sept, le treize janvier, à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Sylvain DUMAS, Maire.

M. Fathi OUCHEM qui a donné pouvoir à M. Jérôme CUENOT
M. Pierre MARCAUD, excusé

1. Désignation du secrétaire de séance

Monsieur Pierre GRESS est nommé secrétaire de séance.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 16 décembre 2016

Monsieur Pierre GRESS donne lecture du procès-verbal de la réunion du 16 décembre 2016, celui-ci n'appelant aucune observation, il est par conséquent adopté à l'unanimité.

3. FINANCES

Point sur les finances

Madame Céline GARNIER présente la situation financière au 13 janvier 2017 (exercice 2016) : en section de fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 422 458,18 € et les recettes à 443 249,15 €. En section d'investissement, les dépenses sont de 61 247,37 € et les recettes s'établissent à 96 545,35 €.

4. Bilan de fonctionnement de l'année 2016 pour l'accueil périscolaire et le restaurant scolaire

a) Accueil Périscolaire :

HEURES ENFANT déclarées à la CAF

2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
1486 h	3128 h	5728 h	5866 h	5889 h	7396 h	8530 h + 1103 h	7578h + 3040 h	8319 h + 3186 h	8 204 h + 3273 h
Moyenne matin		11	10,1	10,1	15,6			24,8	24
Moyenne NAP									41,5
Moyenne soir		16	15,1	16,9	19,5			35,6	36,2

Estimation des charges Accueil de loisirs périscolaire année 2016

Total des charges : 51 234 € (estimation)

Total des recettes : 39 123 € (CAF : 24 417 €, ETAT : 3 383 €, USAGERS : 11 323 €)

Prix de revient : 51 234 € / 11 477 h = 4,47 € / Heure de présence pour 1 enfant

(Rappel prix de revient 2015 : 4,77 €/h) Reste à charge à la commune : 1,06 €/h

b) Restaurant scolaire

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nb Repas Enfant	3897	3360	3342	3765	4389	4897	5276	5413
Moyenne	28	24.2	24	27.3	31.3	35.4	37,7	38,9

Estimation des charges restaurant scolaire année 2016

Total des charges : 29 535 €

Total des recettes : 21 320 €

Coût réel d'un repas: 29 535 € / 5 413 = 5,45 € (Rappel 2015 : 6,7 €)

Reste à la charge de la commune : 8 215 € soit 1,5 € par repas (rappel 2015 : 2,7 €)

5. Syndicat intercommunal d'aménagement des 3 rivières du Chalonnais – Désignation des délégués (délibération)

Monsieur Sylvain DUMAS explique aux élus que suite à la création du Syndicat Intercommunal des trois rivières du Chalonnais, il est demandé au conseil municipal de désigner deux délégués titulaires et deux délégués suppléants qui vont représenter la commune dans le futur syndicat.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité désigne :

- M. Jean-Raphaël RIZZOLI et M. Jérôme CUENOT, délégués titulaires
- M. André VADOT et M. Sylvain DUMAS, délégués suppléants

6. Travaux salle des fêtes

Monsieur Sylvain DUMAS fait un point sur les travaux effectués dans la salle des fêtes :

- Noue paysagère : terrassement et fournitures de plantes et d'arbustes. La participation de la commission fleurissement à la plantation de la noue a permis à la commune d'économiser 1000 €. Le Conseil Municipal remercie la commission fleurissement pour son investissement.

- Agrandissement du parking
- Toilettes handicapés aux normes
- Réfection du réseau d'eaux usées

Travaux restant à effectuer sur 2017 :

- Création de places handicapées et leur cheminement
- Travaux d'accessibilité : rampe d'accès et main courante (issues de secours)
- Installation d'une chaudière à condensation et installation de stratificateurs. Suppression de la chaudière de la salle de réunion pour un raccordement à la nouvelle chaudière (3 devis ont été reçus).

7. Investissements 2017

Les conseillers municipaux listent d'éventuels travaux à prévoir en 2017. Cette liste n'est pas exhaustive.

Salle des fêtes : - Travaux de la salle des fêtes : reste 30 254 €HT.
- Installation d'un éclairage de sécurité dans la salle des fêtes et changement de toutes les ampoules en LED.

Ecole : - WC école primaire : Accessibilité, Portes, fenêtres et façade

- Sécurisation de l'école (devis en cours)

Bassin de rétention ?
VC5
Ralentisseurs
Appareil photo numérique
Des subventions seront sollicitées.

8. Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Monsieur Sylvain DUMAS explique que chaque commune a eu un entretien d'arbitrage avec l'rd représentants du Grand Chalon. Les deux zones AU2 situées côté sud de la commune repasseraient en zone agricole car elles ne seraient par urbanisées dans les dix ans à venir. Celles-ci seraient prioritairement reclassées en zone U lors d'une modification du PLUi avant 2030. M. le Maire souhaiterait que ce fléchage apparaissent officiellement sur un document afin d'en garder trace.

9. Journée Citoyenne

Monsieur le Maire informe les élus qu'une réunion est organisée le 19 janvier prochain avec les associations de FARGES afin d'échanger autour d'une journée citoyenne sur la Commune de FARGES le 20 mai prochain. Une réunion ouverte à tous les habitants est prévue le 9 février 2017 à 18H30 à la salle de réunion des Jandelles afin de présenter ce projet et l'organisation de cette journée.

10. Farg'Infos

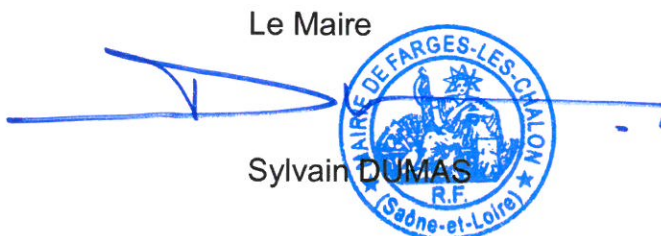
La nouvelle maquette validée a été imprimée par nos soins. Le bulletin municipal de janvier sera distribué dans les jours à venir. Remerciement à M. Pierre GRESS pour le travail effectué.

11. Questions Diverses

- Le local « ancienne chaufferie », sous le préau, qui sert à ranger du matériel pour l'école, le périscolaire et l'association de parents a été réaménagé par l'agent technique. Ce local est devenu très fonctionnel.
- Monsieur Sylvain DUMAS explique les problèmes de chauffage récurrent à l'église.
- La commune va mettre à la disposition de l'Education Nationale la salle des Jandelles pour deux conférences pédagogiques, les mercredis 8 mars et 5 avril après-midi.
- Un repas est prévu avec les agents de la commune le vendredi 12 mai 2017 à 19H30.

Prochaine réunion de Conseil Municipal le 17 février 2017 à 18H00

Le Maire



Sylvain DUMAS